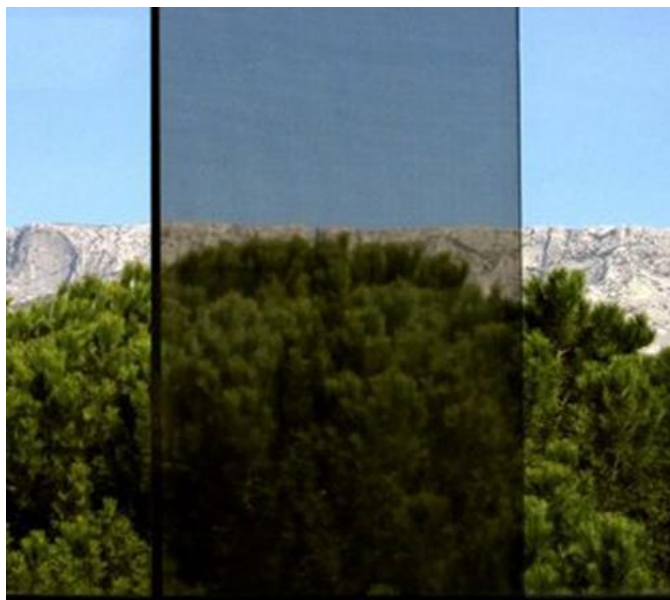


Crosslux monte sa première ligne de production

Crosslux a mis au point un vitrage photovoltaïque semi-transparent destiné aux immeubles de bureaux. La start-up terminera en janvier 2018 l'assemblage de sa première ligne de montage et pourra alors lancer la fabrication de ses premiers démonstrateurs.



Crosslux a mis au point un verre teinté capable de transformer la lumière en électricité. Photo Crosslux.

« Avec mon associé Marc Ricci, nous avons créé Crosslux en 2011. Nous avons comme idée de départ de répondre aux besoins du BTP, dont les constructions doivent produire de plus en plus leurs propres énergies », explique le directeur général de Crosslux, Pierre-Yves Thoulon. « Nous ciblons le marché des bureaux. Ce type d'immeubles, souvent de grande hauteur, possède un toit relativement petit et une surface vitrée considérable. C'est pourquoi nous nous sommes intéressés aux vitrages. »

Après quatre années de recherches et développement menées en collaboration avec le CNRS, Crosslux a mis au point un vitrage photovoltaïque semi-transparent basé sur une technologie dite « CIGS ». Cet alliage de cuivre, d'indium, de gallium et de sélénium permet la conversion entre lumière et électricité.

01/09/2017

Plusieurs fabricants proposent déjà du vitrage photovoltaïque, mais leurs produits alternent du verre et des bandes de panneaux solaires opaques, provoquant de forts contrastes très désagréables en matière de confort visuel. « Nous avons mis au point un procédé de couches semi-transparentes extrêmement minces, qui permet de proposer un vitrage fumé reposant et agréable à l'œil. A moins de se coller à la vitre, les panneaux solaires restent pratiquement invisibles » ajoute Pierre-Yves Thoulon. À la différence des cellules photovoltaïques silicium, qui constituent plus de 80% du marché, les cellules CIGS sont très fines (0,001 millimètre) et peuvent être déposées directement sur le verre.

Une première ligne de production en janvier



Basée à Rousset, dans les Bouches-du-Rhône, Crosslux s'est positionnée dès sa création comme un acteur du bâtiment, afin de pouvoir répondre aux besoins de ses clients tout en respectant le carcan normatif du secteur. « Les produits destinés au BTP doivent bénéficier d'une durée de vie de plusieurs dizaines d'années, ce qui reste très rare dans le domaine du photovoltaïque », souligne Pierre-Yves Thoulon. « Nous avons intégré cette contrainte dès le départ. »

Début 2016, Crosslux a racheté à EDF sa filiale Nexcis. La start-up a repris treize des soixante-dix sept salariés, une technologie complémentaire à la sienne et un équipement performant. Cette croissance externe a boosté la start-up, lui permettant de passer de six à vingt collaborateurs. Après une première levée de 600 000 € en 2013, venue s'ajouter à des financements de BPI France et de l'Ademe, Crosslux a procédé en 2016 à une seconde augmentation de capital, cette fois de 1,7 M€, avec **Paca Investissement** comme leader de ce tour de table. Une troisième levée de fonds, de 800 000 €, vient d'avoir lieu cet été.

Ces nouveaux moyens financiers ont permis à Crosslux de lancer la construction d'une première ligne de production destinée à la fabrication de démonstrateurs. Elle sera opérationnelle en janvier 2018. « Bouygues Constructions suit nos travaux », explique Pierre-Yves Thoulon. « Si nous arrivons à convaincre des industriels des bénéfices de notre technologie, nous commencerons en 2018 la construction d'une véritable usine. »

Crosslux se lancera alors, pour financer cet investissement et embaucher une centaine de salariés, dans une quatrième levée de fonds, cette fois de 30 à 40 M€.

Gérard Tur